



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

AYGO X MY24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Dynamic Aygo X 1.0 VVT-i 72 Design Aygo X 1.0 VVT-i 72 Collection (<i>Collection = CollectionRadarPremium</i>) Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Design Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Collection	108 109 110 110 111	108 109 110 110 111	0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	04 04 04 04 04	18 900,00€ 19 900,00€ 22 500,00€ 21 300,00€ 23 900,00€
OPTIONS AYGO X	Transmission S-CVT avec commande de boîte de vitesse séquentielle Peinture métallisée (<i>sur Dynamic</i>) Pack Protection Pack Zen & Radars (<i>sur Design et Air Design</i>) Système audio JBL premium à 4 haut-parleurs & 1 caisson de basse (<i>sur Collection & Air Collection</i>)	112 - 113					04	1 000,00€ 600,00€ 150,00€ 800,00€ 450,00€
Opération "Les citadines font du commerce" <i>réserve aux professionnels</i>	1 véhicule - Flancs + lunette arrière 1 véhicule - Flancs 1 véhicule - Lunette arrière 3 véhicules et plus - Flancs + lunette arrière 3 véhicules et plus - Flancs 3 véhicules et plus - Lunette arrière (1) = Dans la limite des stocks disponibles							856,80€ 679,20€ 544,80€ 558,00€ 453,60€ 322,80€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

AYGO X MY23 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Active (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 108	108	0 €	0 €	0 €	04	17 900,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Active Business (réservée aux professionnels) (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 108	108	0 €	0 €	0 €	04	18 400,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Dynamic	(1) 108	108	0 €	0 €	0 €	04	18 900,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Design	(1) 109	109	0 €	0 €	0 €	04	19 900,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Collection	(1) 110	110	0 €	0 €	0 €	04	21 600,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Design	(1) 110	110	0 €	0 €	0 €	04	21 300,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Collection	(1) 110	110 - 111	0 €	0 €	0 €	04	23 000,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 UNDERCOVER (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 114	114	0 €	0 €	0 €	04	23 700,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 UNDERCOVER avec JBL (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 114	114	0 €	0 €	0 €	04	24 150,00€
OPTIONS AYGO X	Transmission S-CVT avec commande de boîte de vitesse séquentielle (sur Dynamic, Design, Collection, Air Design et Air Collection)	(1) 112 - 114					04	1 000,00€
	Peinture métallisée (sur Active, Active Business et Dynamic)	(1)						600,00€
	Pack Chrome (sur Active, Active Business et Dynamic)	(1)						550,00€
	Pack "Red Outside Premium" (sur Active, Active Business et Dynamic)	(1)						550,00€
	Pack "Red Inside Premium" (sur Active, Active Business et Dynamic)	(1)						350,00€
	Pack Protection	(1)						150,00€
	Pack Zen (sur Design et Air Design) dans la limite des stocks disponibles	(1)						500,00€
	Pack Zen & Radars (sur Design et Air Design)	(1)						800,00€
	Pack Premium + & Radars (sur Collection et Air Collection)	(1)						1 150,00€
	Radars de stationnement avant et arrière (sur Design et Air Design)	(1)						300,00€
	Radars de stationnement avant et arrière (sur Collection et Air Collection) dans la limite des stocks disponibles	(1)						300,00€
Opération "Les citadines font du commerce" <i>réservé aux professionnels</i>	1 véhicule - Flancs + lunette arrière	(1)						856,80€
	1 véhicule - Flancs	(1)						679,20€
	1 véhicule - Lunette arrière	(1)						544,80€
	3 véhicules et plus - Flancs + lunette arrière	(1)						558,00€
	3 véhicules et plus - Flancs	(1)						453,60€
	3 véhicules et plus - Lunette arrière	(1)						322,80€

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVELLE YARIS MC24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris 120 VVT-i Dynamic Business (réservée aux professionnels)	122	122	150 €	0 €	150 €	6	22 400,00€
OPTIONS YARIS	Pack Confort Plus Business (feux anti-brouillard halogènes, jantes alliage 15", siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière) Peinture métallisée monoton Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)							500,00€ 600,00€ 800,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction de l'individu de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS MY22 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris 70 VVT-i Dynamic	(1)	127	127-129	240 €	0 €	240 €	04	20 200,00€
	Yaris 70 VVT-i Dynamic Business (réservée aux professionnels)	(1)	127	127-129	240 €	0 €	240 €	04	21 200,00€
	Yaris 70 VVT-i Design	(1)	130	130-131	310 €	0 €	310 €	04	21 700,00€
	Yaris 120 VVT-i Dynamic	(1)	122	122-124	150 €	0 €	150 €	06	21 400,00€
	Yaris 120 VVT-i Dynamic Business (réservée aux professionnels)	(1)	122	122-124	150 €	0 €	150 €	06	22 400,00€
	Yaris 120 VVT-i Design	(1)	125	125-127	210 €	0 €	210 €	06	22 900,00€
OPTIONS YARIS	Roue de secours temporaire - <i>incompatible avec le crochet d'attelage</i>								200,00€
	Pack Confort Plus Business (Smart Entry & démarrage sans clé, feux full LED, vitres arrière électriques, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière) (<i>sur Dynamic Business 70 VVT-i</i>)								800,00€
	Pack Confort Plus Business (Smart Entry & démarrage sans clé, feux full LED, vitres arrière électriques, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière, avertisseur d'angles morts, rétroviseurs								1 000,00€
	Pack Confort Plus (siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière) (<i>sur Design 70 VVT-i</i>)								600,00€
	Pack Confort Plus (siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur d'angles morts, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, avertisseur de circulation arrière) (<i>sur Design</i>								800,00€
	Peinture métallisée monoton								600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)								800,00€
	Crochet d'attelage - <i>incompatible avec la roue de secours en 70 VVT-i</i>								750,00€
	Pack Chrome								450,00€
	Pack Red								450,00€
Pack Protection								190,00€	
Opération "Les citadines font du commerce" <i>réserve aux professionnels</i>	1 véhicule - Flancs + lunette arrière								856,80€
	1 véhicule - Flancs								679,20€
	1 véhicule - Lunette arrière								544,80€
	3 véhicules et plus - Flancs + lunette arrière								558,00€
	3 véhicules et plus - Flancs								453,60€
	3 véhicules et plus - Lunette arrière								322,80€

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS HYBRIDE MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)* (1)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris Hybride 116h Active	87	87	0 €	0 €	0 €	05	23 450,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic	87	87	0 €	0 €	0 €	06	24 450,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	87	87	0 €	0 €	0 €	05	25 550,00€
	Yaris Hybride 116h Design	91	91	0 €	0 €	0 €	05	26 450,00€
	Yaris Hybride 116h Collection	98	98	0 €	0 €	0 €	05	29 450,00€
	Yaris Hybride 130h GR SPORT	97	97	0 €	0 €	0 €	05	30 450,00€
	Yaris Hybride 130h Première	96	96	0 €	0 €	0 €	05	31 450,00€
OPTIONS YARIS HYBRIDE	Pack Confort Business (siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière) (sur <i>Dynamic Business</i>)							600,00€
	Pack Confort (avertisseur d'angles morts, alerte de détection des cyclistes et véhicules à l'ouverture des portes, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur <i>Design</i>)							850,00€
	Pack Techno (affichage tête haute 10", Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur <i>Collection</i>)							850,00€
	Pack Techno Plus (affichage tête haute 10", chargeur smartphone à induction, clé digitale, système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur <i>GR SPORT</i>)							1 200,00€
	Toit Panoramique (sur <i>Collection</i> et <i>GR SPORT</i>) - incompatible avec la Roue de secours temporaire							600,00€
	Peinture métallisée monoton (sur <i>Active</i> , <i>Dynamic</i> , <i>Dynamic Business</i> et <i>Design</i>)							600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur <i>Active</i> , <i>Dynamic</i> , <i>Dynamic Business</i> et <i>Design</i>)							800,00€
	Crochet d'attelage (indisponible GR SPORT)							750,00€
Pack Protection							230,00€	
Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) données sous réserve d'homologation définitive

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS HYBRIDE MY22 - dans la limite des stocks disponibles

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris Hybride 116h Dynamic	(1) 87	87-90	0 €	0 €	0 €	05	23 950,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1) 87	87-90	0 €	0 €	0 €	05	25 130,00€
	Yaris Hybride 116h Design	(1) 92	92-95	0 €	0 €	0 €	05	25 450,00€
	Yaris Hybride 116h Collection	(1) 97	97-100	0 €	0 €	0 €	05	28 450,00€
	Yaris Hybride 116h Iconic	(1) 97	97-100	0 €	0 €	0 €	05	28 450,00€
	Yaris Hybride 116h GR SPORT	(1) 98	98-101	0 €	0 €	0 €	05	28 450,00€
OPTIONS YARIS HYBRIDE	Roue de secours temporaire (sur Dynamic, Dynamic Business, Design, Iconic, Collection et GR SPORT) - incompatible avec le Toit panoramique							200,00€
	Pack Confort Plus Business (feux full LED, vitres arrière électriques, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière, avertisseur d'angles morts, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, avertisseur de circulation arrière) (sur Dynamic Business)							800,00€
	Pack Confort (avertisseur d'angles morts, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur Design)							800,00€
	Pack Techno Plus (Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs, chargeur smartphone à induction, radars de stationnement avant & arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur Iconic, Collection et GR SPORT)							1 000,00€
	Toit Panoramique (sur Iconic, Collection et GR SPORT) - incompatible avec la Roue de secours temporaire et avec le double plancher de coffre - Dans la limite des stocks disponibles							600,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic, Dynamic Business et Design, gratuite sur Iconic)							600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Dynamic, Dynamic Business et Design)							800,00€
	Crochet d'attelage (Indisponible GR SPORT)							750,00€
	Pack Chrome (incompatible GR SPORT)							450,00€
	Pack Red (incompatible GR SPORT)							450,00€
Pack Protection							190,00€	
Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)							240,00€	

(1) = Dans la limite des stocks disponibles
W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024

France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVELLE YARIS CROSS HYBRIDE MC24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	28 200,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	29 200,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	29 700,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design Business + Programme "Beyond Zero Academy" (Réservé aux professionnels)	102	102-103	0 €	0 €	0 €	5	30 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design	102	102-103	0 €	0 €	0 €	5	30 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design Business + Programme "Beyond Zero Academy" (Réservé aux professionnels)	103	103-104	0 €	0 €	0 €	5	30 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Collection	108	108-110	0 €	0 €	0 €	5	33 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD GR SPORT	109	109-110	0 €	0 €	0 €	5	33 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Première	109	109-110	0 €	0 €	0 €	5	35 700,00€
5 Portes AWD-i	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design	108	108-109	0 €	0 €	0 €	5	32 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design Business + Programme "Beyond Zero Academy" (Réservé aux professionnels)	108	108-109	0 €	0 €	0 €	5	32 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Collection	115	115-116	0 €	0 €	0 €	5	35 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Première	116	115-116	0 €	0 €	0 €	5	37 700,00€
OPTIONS YARIS CROSS	Pack Cargo (Sortie sécurisée des occupants, Réglage lombaires conducteur électrique, Siège arrière rabattables 4:2:4, Attaches de coffre, Sièges AV chauffants, Avertisseur d'angles morts, Radars AV&Ar + avertisseur de circulation arrière, double plancher de coffre modulable) (Sur Design)							1 000,00€
	Pack Techno (Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs, hayon électrique avec ouverture au pied) (sur Collection et GR SPORT)							1 000,00€
	Toit Panoramique (sur Collection et GR SPORT)							700,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic et Design & finitions Business)							600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Dynamic et Design & finitions Business)							800,00€
	Programme "Toyota Experience"							240,00€
	Attelage détachable							850,00€
Marchepieds							600,00€	
Pack Style (incompatible avec les finitions Première et GR SPORT)							800,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(W)

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS CROSS HYBRIDE MY22 (dans la limite des stocks disponibles)

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)* (Données sous réserve d'homologation définitive)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W (Données sous réserve d'homologation définitive)	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Dynamic	(2) 100	100 - 102	0 €	0 €	0 €	5 (0)	27 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(2) 100	100 - 102	0 €	0 €	0 €	5 (0)	28 900,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Design	(2) 102	102 - 103	0 €	0 €	0 €	5 (0)	29 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Collection	(2) 112	112 - 114	0 €	0 €	0 €	5 (0)	32 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Trail	(2) 112	112 - 115	0 €	0 €	0 €	5 (0)	32 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD Trail (marchepieds standardisés)	(2) 112	112 - 115	0 €	0 €	0 €	5 (0)	32 900,00€
	Yaris Cross Hybride 116h 2WD GR SPORT	112	112 - 114	0 €	0 €	0 €	5 (0)	32 900,00€
5 Portes AWD-i	Yaris Cross Hybride 116h AWD-i Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(2) 106	106 - 107	0 €	0 €	0 €	5 (0)	30 900,00€
	Yaris Cross Hybride 116h AWD-i Design	(2) 107	107 - 108	0 €	0 €	0 €	5 (0)	31 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h AWD-i Collection	(2) 114	114 - 116	0 €	0 €	0 €	5 (0)	34 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h AWD-i Trail	(2) 115	115 - 116	0 €	0 €	0 €	5 (0)	34 400,00€
	Yaris Cross Hybride 116h AWD-i Trail (marchepieds standardisés)	(2) 115	115 - 117	0 €	0 €	0 €	5 (0)	34 900,00€
OPTIONS YARIS CROSS	Pack Cargo : sièges arrière rabattables 4:2:4, double plancher de coffre modulable (<i>uniquement sur 2WD</i>), attaches de coffre, sièges avant chauffants, avertisseur d'angles morts, radars de stationnement avant & arrière, avertisseur de circulation arrière (<i>sur Design</i>) Pack Cargo business Attaches de coffre: Avertisseur d'angles morts : Avertisseur de circulation arrière : Double plancher de coffre modulable : Sièges arrière rabattables 40:20:40 : Sièges avant chauffants Pack Techno (Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs, chargeur smartphone à induction, hayon électrique avec ouverture au pied) (<i>sur Trail, Collection et GR SPORT</i>) Toit Panoramique (<i>sur Trail, Collection et GR SPORT</i>) Toyota Smart Connect (<i>sur GR SPORT</i>) - entraîne la suppression du Toyota Teammate Advanced Park et du système de navigation Toyota Touch & Go Toyota Teammate Advanced Park et système de navigation Toyota Touch & Go (<i>sur GR SPORT</i>) - entraîne la suppression du Toyota Smart Connect Peinture métallisée monoton (<i>sur Dynamic et Design, gratuite sur Trail</i>) Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (<i>sur Dynamic et Design, gratuite sur Trail</i>) Programme "Toyota Experience" Attelage détachable (incompatible avec la finition GR SPORT) Attelage fixe (incompatible avec la finition GR SPORT) Marchepieds Pack Chrome Pack Style (incompatible avec les finitions Trail et GR SPORT)							800,00€
Opération "Les Toyota font du commerce" <i>réserve aux professionnels</i>	1 véhicule - Flancs + Lunette arrière							856,80€
	1 véhicule - Flancs							679,20€
	1 véhicule - Lunette arrière							544,80€
	3 véhicules et plus - Flancs + lunette arrière							558,00€
	3 véhicules et plus - Flancs							453,60€
3 véhicules et plus - Lunette arrière							322,80€	

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA HYBRIDE MY24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	100	100	0 €	0 €	0 €	05	33 750,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business (réservée aux professionnels)	100	100	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Design	104	104	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	105	105	0 €	0 €	0 €	05	37 150,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Collection	106	106	0 €	0 €	0 €	05	39 750,00€
	Corolla Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT	103	103	0 €	0 €	0 €	08	39 150,00€
OPTIONS COROLLA	Pack Confort <i>(sur Design)</i>							1 000,00€
	Pack Techno <i>(sur GR SPORT)</i>							1 700,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur GR SPORT)</i>							2 800,00€
	Peinture métallisée <i>(surr Dynamic, Design)</i>	(W)						700,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) <i>sur (Dynamic, Design)</i>							900,00€
	Peinture bi-ton métallisée <i>(sur GR SPORT)</i>							700,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) <i>(sur GR SPORT)</i>							900,00€
	Roue de secours type galette <i>(sur Dynamic Business)</i>							200,00€
	Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur Collection)</i>	(W)						1 100,00€
	Programme Beyond Zero Academy (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservé aux professionnels)							240,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA HYBRIDE MY23 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Active (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 100	100	0 €	0 €	0 €	05	32 400,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	(1) 100	100	0 €	0 €	0 €	05	33 400,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(1) 100	100	0 €	0 €	0 €	05	35 400,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Design	(1) 104	104-105	0 €	0 €	0 €	05	35 500,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	(1) 105	105 - 106	0 €	0 €	0 €	05	36 700,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Collection	(1) 106	106	0 €	0 €	0 €	05	39 250,00€
	Corolla Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT	(1) 103	103	0 €	0 €	0 €	08	38 700,00€
OPTIONS COROLLA	Pack Confort (sur Design)	(1)						1 000,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)	(1)						1 700,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)	W (1)						2 800,00€
	Peinture métallisée (sur Active, Dynamic, Design)	(1)						700,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Active, Dynamic, Design)	(1)						900,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT)	(1)						700,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU) et Rouge Intense (2SZ) (sur GR SPORT)	(1)						900,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)	(1)						200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)	W (1)						1 100,00€	
Programme Beyond Zero Academy (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservé aux professionnels)	(1)						240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVELLE COROLLA TOURING SPORTS HYBRIDE MY24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Active (dans la limite des stocks disponibles)	103	103	0 €	0 €	0 €	05	35 050,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	101	101	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business	101	101	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Design	106	106	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	107	107	0 €	0 €	0 €	05	39 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Design	104	104	0 €	0 €	0 €	08	38 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT	105	105	0 €	0 €	0 €	08	40 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Collection	104	104	0 €	0 €	0 €	08	43 350,00€
OPTIONS COROLLA TOURING SPORTS	Pack Confort (sur Design)							1 500,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)							2 200,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)							3 300,00€
	Peinture métallisée (sur Active, Dynamic, Design)							700,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) sur (Active, Dynamic, Design)							900,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT)							700,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) (sur GR SPORT)							900,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)							200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)							1 100,00€	
Programme Beyond Zero Academy (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservée aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA TOURING SPORTS HYBRIDE MY23 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Active (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 103	103	0 €	0 €	0 €	05	35 050,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	(1) 101	101	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy"	(1) 101	101 - 102	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Design	(1) 106	106 - 107	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	(1) 107	107 - 108	0 €	0 €	0 €	05	39 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Design	(1) 104	104 - 105	0 €	0 €	0 €	08	38 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT	(1) 105	105	0 €	0 €	0 €	08	40 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Collection	(1) 104	104 - 105	0 €	0 €	0 €	08	43 350,00€
OPTIONS COROLLA TOURING SPORTS	Pack Confort (sur Design)	(1)						1 500,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)	(1)						2 200,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)	W (1)						3 300,00€
	Peinture métallisée (sur Active, Dynamic, Design)	(1)						700,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Active, Dynamic, Design)	(1)						900,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT)	(1)						700,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU) et Rouge Intense (2SZ) (sur GR SPORT)	(1)						900,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)	(1)						200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)	W (1)						1 100,00€	
Programme Beyond Zero Academy (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservée aux professionnels)	(1)						240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU TOYOTA C-HR

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes Hybride 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride 140	105	105	0 €	0 €	0 €	05	34 900,00€
	Toyota C-HR Dynamic Business Hybride 140 (réservé aux professionnels)	105	105	0 €	0 €	0 €	05	34 900,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 140	108	108	0 €	0 €	0 €	05	36 900,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 140 (réservé aux professionnels)	108	108	0 €	0 €	0 €	05	36 900,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 140	109	109	0 €	0 €	0 €	05	41 400,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 200	108	108	0 €	0 €	0 €	08	38 900,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 200 (réservé aux professionnels)	108	108	0 €	0 €	0 €	08	38 900,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 200	109	109	0 €	0 €	0 €	08	43 400,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200	109	110	0 €	0 €	0 €	08	43 400,00€
	Toyota C-HR Collection Première Hybride 200	110	110	0 €	0 €	0 €	08	47 400,00€
5 Portes Hybride AWD-i	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200 AWD-i	115	115	0 €	0 €	0 €	08	45 400,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Première 200 AWD-i	116	116	0 €	0 €	0 €	08	49 400,00€
5 Portes Hybride rechargeable 225 2WD	Toyota C-HR Design Hybride rechargeable 225	19	19	0 €	0 €	0 €	08	44 900,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride rechargeable 225 (réservé aux professionnels)	19	19	0 €	0 €	0 €	08	44 900,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride rechargeable 225	19	19	0 €	0 €	0 €	08	49 400,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride rechargeable 225	19	19	0 €	0 €	0 €	08	49 400,00€
	Toyota C-HR Collection Première Hybride rechargeable 225	19	19	0 €	0 €	0 €	08	53 400,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Première Hybride rechargeable 225	19	20	0 €	0 €	0 €	08	53 400,00€

OPTIONS NOUVEAU TOYOTA C-HR								
	Peinture métallisée (Sur <i>Dynamic</i> , <i>Dynamic Business</i> , <i>Design</i> ou <i>Design Business</i>)	(1)						700,00€
	Peinture premium Blanc Lunaire Nacré (Sur <i>Dynamic</i> , <i>Dynamic Business</i> , <i>Design</i> ou <i>Design Business</i>)	(1)						900,00€
	Pack confort (sur <i>Design</i> , <i>indispo</i> sur <i>Design Business</i>)	W						1 200,00€
	Pack Techno (sur <i>GR SPORT</i> ou <i>Collection</i>)	W						1 500,00€
	Toit panoramique (sur <i>GR SPORT</i> ou <i>Collection</i>)	W						800,00€
	Programme "Toyota Experience" (standard sur les finitions Business et les motorisations Hybride rechargeable 225)	W						240,00€

(1) Peinture bi-ton et bi-ton+ gratuite sur *GR SPORT*, *GR SPORT Première*, *Collection*, *Collection Première*
W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA C-HR HYBRIDE MY23 GAMME SIMPLIFIÉE

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Toyota C-HR Hybride 1.8L Dynamic Ultimate	(1)	110	110 - 111	0 €	0 €	0 €	05	33 400,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(1)	110	110 - 112	0 €	0 €	0 €	05	34 300,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L Design Ultimate	(1)	112	112-113	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Dynamic Ultimate	(1)	118	118-119	50 €	0 €	50 €	08	35 400,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(1)	118	118-119	50 €	0 €	50 €	08	36 300,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Design Ultimate	(1)	119	119-120	75 €	0 €	75 €	08	37 850,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L GR SPORT	(1)	120	120 - 121	100 €	0 €	100 €	08	42 350,00€
OPTIONS TOYOTA C-HR HYBRIDE	Ornements latéraux chromés (sur Dynamic Ultimate et Design Ultimate)	W							250,00€
	Seuils de porte en aluminium (sur Dynamic Ultimate)								150,00€
	Pack Chrome : ornements latéraux chromés et seuils de porte en aluminium (sur Dynamic Ultimate)	W							350,00€
	Peinture métallisée (Bleu Persan gratuite, indisponible sur GR SPORT)	(2)							700,00€
	Peinture Blanc Lunéaire Nacré (089)	(2)							900,00€
	Rouge Intense (3U5)	(2)							900,00€
	Peinture Blanc Pur (040) (uniquement pour Dynamic Ultimate et Dynamic Business)								350,00€
	Programme "Beyond Zero Academy" (réservé aux professionnels)								240,00€
Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches	W							850,00€	
Attelage avec crochet horizontal démontable et faisceau 13 broches (incompatible finition GR SPORT)	W							850,00€	
	(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Peinture bi-ton gratuite sur Design Ultimate et GR SPORT W = options avec impact CO2 WLTP								
Opération "Les Toyota font du commerce" <i>réserve aux professionnels</i>	1 véhicule - Flancs + lunette arrière								856,80€
	1 véhicule - Flancs								679,20€
	1 véhicule - Lunette arrière								544,80€
	3 véhicules et plus - Flancs + lunette arrière								558,00€
	3 véhicules et plus - Flancs								453,60€
	3 véhicules et plus - Lunette arrière								322,80€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA C-HR HYBRIDE MY23

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Toyota C-HR Hybride 1.8L Dynamic	(1)	110	110 - 111	0 €	0 €	0 €	05	33 400,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(1)	110	110 - 112	0 €	0 €	0 €	05	34 300,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L Design	(1)	111	111 - 112	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L GR SPORT*	(1)	112	112 - 113	0 €	0 €	0 €	05	40 350,00€
	Toyota C-HR Hybride 1.8L Collection* (selleries Alcantara® ou Grège sans surcoût)	(1)	111	111 - 113	0 €	0 €	0 €	05	40 350,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels)	(1)	118	118 - 119	50 €	0 €	50 €	08	36 300,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Design	(1)	119	119 - 120	75 €	0 €	75 €	08	37 850,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L GR SPORT*	(1)	120	120 - 121	100 €	0 €	100 €	08	42 350,00€
	Toyota C-HR Hybride 2.0L Collection* (selleries Alcantara® ou Grège sans surcoût)	(1)	119	119 - 120	75 €	0 €	75 €	08	42 350,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles.

*Peintures bi-ton Bleu Persan métallisé, Gris Platinium métallisé, Gris Atlas métallisé, Blanc nacré, Rouge Intense ou Gris Célestine, incluses. (Bleu Persan remplacé par Gris Chrome sur GR SPORT,)

OPTIONS TOYOTA C-HR HYBRIDE									
Pack Techno (Sur Design) : Système audio premium JBL® 9 hauts parleurs, Siège conducteur à réglages manuels avec réglage lombaire électrique, Sièges avant chauffants, Toyota Smart Connect Plus *		W							1 200,00€
Système audio JBL 9HP (Sur GR SPORT et Collection)		W							500,00€
Ornements latéraux chromés (sur Dynamic et Design)		W							250,00€
Seuils de porte en aluminium (sur Dynamic)		W							150,00€
Pack Chrome : ornements latéraux chromés et seuils de porte en aluminium (sur Dynamic)		W							350,00€
Peinture métallisée (Bleu Persan gratuite, indisponible sur GR SPORT)		(2)							700,00€
Peinture Blanc Lunéaire Nacré (089)		(2)							900,00€
Rouge Intense (3U5)		(2)							900,00€
Peinture Blanc Pur (040) (uniquement pour Dynamic, Dynamic Business et Design)									350,00€
Programme "Beyond Zero Academy" (réservé aux professionnels)									240,00€
Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches		W							850,00€
Attelage avec crochet horizontal démontable et faisceau 13 broches (incompatible finition GR SPORT)		W							850,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

(2) Peinture gratuite sur Collection et GR SPORT

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

CAMRY HYBRIDE MY23

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Camry Hybride 218ch 2WD Dynamic avec Pack Confort <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 120	120	100 €	0€	0€	09	45 800,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Dynamic Business + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels) <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 120	120	100 €	0€	0€	09	45 700,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Business Executive + Programme "Beyond Zero Academy" (réservée aux professionnels) <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 125	125	210 €	0€	0€	09	46 300,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Design <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 125	125	210 €	0€	0€	09	49 400,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Lounge <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 126	126	230 €	0€	0€	09	52 500,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

OPTIONS CAMRY HYBRIDE	Peinture métallisée Programme "Beyond Zero Academy" (sur Design et Lounge) (réservé aux professionnels)							750,00€ 240,00€
-----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--------------------

Cachet concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



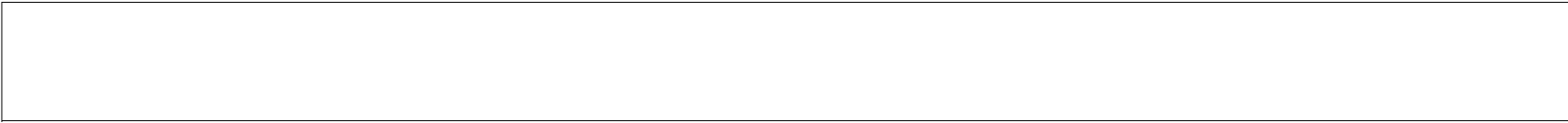
TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVELLE PRIUS HYBRIDE RECHARGEABLE 2023

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride Rechargeable	Prius Hybride Rechargeable 223ch Dynamic	11	11	0 €	0 €	0 €	08	43 900,00€
	Prius Hybrid Rechargeable 223ch Design (sans toit panoramique)	16	16	0 €	0 €	0 €	08	45 900,00€
	Prius Hybride Rechargeable 223ch Lounge	16	16	0 €	0 €	0 €	08	51 500,00€
OPTIONS PRIUS	Toit Panoramique (sur Design uniquement)							600,00€
	Peinture métallisée							700,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)							950,00€

Cachet Concessionnaire



*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

MIRAI MY24

Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique**	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Mirai Pile à combustible 182ch Lounge	0	0	0 €	0 €	0 €	04	73 000,00€
Mirai Pile à combustible 182ch Executive		0	0 €	0 €	0 €	04	80 000,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

MIRAI MY23

Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique**	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Mirai Pile à combustible 182ch Lounge	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	72 250,00€
Mirai Pile à combustible 182ch Executive	(1)	0	0 €	0 €	0 €	04	79 250,00€

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

MIRAI MY21

Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique**	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Mirai Pile à combustible 182ch Lounge	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	71 500,00€
Mirai Pile à combustible 182ch Executive	(1)	0	0 €	0 €	0 €	04	78 500,00€

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 HYBRIDE MY24

Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Dynamic	126	230 €	0 €	230 €	09	44 500,00€
	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	126	230 €	0 €	230 €	09	45 250,00€
	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Lounge	130	310 €	0 €	310 €	09	50 900,00€
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Dynamic	128	260 €	210 €	470 €	09	46 550,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	128	260 €	210 €	470 €	09	47 300,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Trail	133	400 €	360 €	760 €	09	51 450,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Lounge	132	360 €	360 €	720 €	09	52 950,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch GR SPORT	132	360 €	310 €	670 €	09	54 950,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE MY24	Pack Techno (sur Dynamic uniquement)	W					2 500,00€
	Pack Techno PLUS (sur Trail uniquement)	W					1 000,00€
	Pack Premium (sur Lounge uniquement)	W					2 200,00€
	Pack Confort (sur GR SPORT uniquement)	W					1 300,00€
	Pack Confort Business (sur Dynamic Business uniquement)	W					1 200,00€
	Pack Design (sur Dynamic et Dynamic Business uniquement)	W					550,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement (sur Lounge, Trail & GR SPORT)	W					1 300,00€
	Peinture métallisée (gratuite sur GR SPORT)						750,00€
	Peinture premium (gratuite sur GR SPORT)						1 000,00€
	Marchepieds (de série sur Trail)	W					750,00€
	Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W					1 000,00€
	Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W					850,00€
Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)						240,00€	
Système antidémarrage connecté						550,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 HYBRIDE MY23

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	RAV4 Hybride MY23 2WD 218ch Dynamic	(1) 126	126-131	230 €	0 €	230 €	09	44 500,00€
	RAV4 Hybride MY23 2WD 218ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1) 126	126-128	230 €	0 €	230 €	09	45 250,00€
	RAV4 Hybride MY23 2WD 218ch Lounge	(1) 130	130-132	310 €	0 €	310 €	09	50 900,00€
	RAV4 Hybride MY23 2WD 218ch Collection	(1) 130	130-132	310 €	0 €	310 €	09	52 900,00€
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch Dynamic	(1) 128	128-132	260 €	210 €	470 €	09	46 550,00€
	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1) 128	128-130	260 €	210 €	470 €	09	47 300,00€
	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch Trail	(1) 133	133-134	400 €	360 €	760 €	09	51 450,00€
	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch Lounge	(1) 132	132-133	360 €	360 €	720 €	09	52 950,00€
	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch Collection	(1) 132	132-133	360 €	310 €	670 €	09	54 950,00€
	RAV4 Hybride MY23 AWD-i 222ch GR SPORT	(1) 132	132-134	360 €	310 €	670 €	09	54 950,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE MY23	Pack Techno (sur Dynamic uniquement)	W						2 500,00€
	Pack Techno PLUS (sur Trail uniquement)	W						1 000,00€
	Pack Premium (sur Lounge uniquement)	W						2 200,00€
	Pack Confort (sur Collection uniquement)	W						1 300,00€
	Pack Confort (sur GR SPORT uniquement)	W						1 300,00€
	Pack Confort Business (sur Dynamic Business uniquement)	W						1 200,00€
	Pack Design (sur Dynamic et Dynamic Business uniquement)	W						550,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement (sur Lounge, Trail, Collection & GR SPORT)	W						1 300,00€
	Peinture métallisée (gratuite sur Collection & GR SPORT)							750,00€
	Peinture premium (gratuite sur Collection & GR SPORT)							1 000,00€
	Marchepieds (de série sur Trail)	W						750,00€
	Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)							240,00€
Système antidémarrage connecté							550,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217



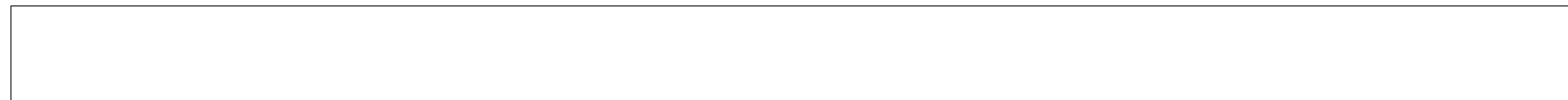
VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 Hybride Rechargeable MY24

Modèle		Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design	22	22	0 €	0 €	0 €	10	52 950,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design Business (réservée aux professionnels)	22	22	0 €	0 €	0 €	10	55 450,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Collection	22	22	0€	0 €	0 €	10	61 050,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE RECH4RGEABLE MY24	Pack Confort <i>(sur Collection uniquement)</i>							2 600,00€
	Marchepieds "RAV4"							750,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement avec kit anticrevaision (Remplace la roue de secours type galette) <i>(Sur Collection)</i>							1 300,00€
	Peinture métallisée <i>(gratuite sur Collection)</i>							750,00€
	Peinture nacrée <i>(gratuite sur Collection)</i>							1 000,00€
	Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)							850,00€
Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)							1 000,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

Cachet Concessionnaire



*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
 En vigueur au 3 Mai 2024
 France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 Hybride Rechargeable MY23

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels) RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Collection	(1) 22 (1) 22 (1) 22	22 22 22	0 € 0 € 0€	0 € 0 € 0 €	0 € 0 € 0 €	10 10 10	52 950,00€ 55 450,00€ 61 050,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE RECHARGEABLE MY23	Pack Confort <i>(sur Collection uniquement)</i> Marchepieds "RAV4" Toit panoramique ouvrant électriquement avec kit anticrevaion (Remplace la roue de secours type galette) <i>(Sur Collection)</i> Peinture métallisée <i>(gratuite sur Collection)</i> Peinture nacrée <i>(gratuite sur Collection)</i> <i>W = options avec impact CO2 WLTP</i> <i>(1) Dans la limite des stocks disponibles</i>							2 600,00€ 750,00€ 1 300,00€ 750,00€ 1 000,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU TOYOTA bZ4X 11kW

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	bZ4X Pure Business 2WD	0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Origin 2WD	0	0	0 €	0 €	0 €	5	43 900,00€
5 Portes AWD	bZ4X Origin AWD	0	0	0 €	0 €	0 €	4	46 900,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environmental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

NOUVEAU TOYOTA bZ4X 7kW

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	bZ4X Pure 2WD	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Origin 2WD	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	5	43 900,00€
	bZ4X Origin Exclusive 2WD	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	5	46 900,00€
5 Portes AWD	bZ4X Origin AWD	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	4	46 900,00€
	bZ4X Origin Exclusive AWD	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	4	49 900,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles, commande possible uniquement pour les pré-réservations

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environmental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
 En vigueur au 3 Mai 2024
 France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU LAND CRUISER 250

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)* (données sous réserve d'homologation définitive)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)* (données sous réserve d'homologation définitive)	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Land Cruiser 204 D-4D BVA LeCap	276	276	60 000 €	0 €	60 000 €	11	69 000,00€
	Land Cruiser 204 D-4D BVA Life	276	276	60 000 €	0 €	60 000 €	11	72 000,00€
	Land Cruiser 204 D-4D BVA Légende	276	276	60 000 €	0 €	60 000 €	11	80 000,00€
	Land Cruiser 204 D-4D BVA Lounge	276	276	60 000 €	0 €	60 000 €	11	87 000,00€
	Land Cruiser 204 D-4D BVA First Edition (Version indisponible à la commande dans BACS & DCS, voir circulaire tarif 1216)	(1) 276	276	60 000 €	0 €	60 000 €	11	92 000,00€
OPTIONS LAND CRUISER	Pack Off-road (Crawl control, aide à la descente (DAC), différentiel arrière électrique, sélecteur de mode de conduite) (sur LeCap)	W 276-286	(2)				11	750,00€
	Pack 7 places (sur Légende 3ème rangée de sièges rabatables manuellement)	W 276-286	(2)				11	1 500,00€
	Pack 7 places (Lounge 3ème rangée de sièges rabatables électriquement)	W 276-286	(2)				11	2 000,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacrée (089) Peinture métallisée : Sépia (4V8), Noir métallisé (218) Peinture : noir (202), Gris Anthracite (1L7), Jaune Sable (5C8)							1 350,00€ 1 050,00€ 750,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

(2) données sous réserve d'homologation définitive

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

LAND CRUISER MY22

	Modèle	Valeur CO2 WLTP	Valeur CO2 WLTP	Bonus / Malus	Malus Poids**	Bonus / Malus	PA***	Prix € TTC
3 Portes	Land Cruiser 204 D-4D LeCap	(1) 245	245-246	60 000 €	0 €	60 000 €	11	53 240,00€
	Land Cruiser 204 D-4D Life	(1) 244	244-246	60 000 €	0 €	60 000 €	11	58 350,00€
	Land Cruiser 204 D-4D Légende	(1) 241	241-244	60 000 €	0 €	60 000 €	11	63 550,00€
	Land Cruiser 204 D-4D S&S BVA Lounge	(1) 242	242	60 000 €	0 €	60 000 €	11	69 450,00€
5 Portes	Land Cruiser 204 D-4D LeCap	(1) 249	249-252	60 000 €	0 €	60 000 €	11	55 250,00€
	Land Cruiser 204 D-4D Life	(1) 248	248-252	60 000 €	0 €	60 000 €	11	61 150,00€
	Land Cruiser 204 D-4D Légende	(1) 246	246-252	60 000 €	0 €	60 000 €	11	68 150,00€
	Land Cruiser 204 D-4D S&S BVA Lounge	(1) 248	248-249	60 000 €	0 €	60 000 €	11	76 390,00€
	Land Cruiser 204 D-4D S&S BVA Lounge Pack Techno	(1) 250	250-251	60 000 €	0 €	60 000 €	11	84 550,00€
OPTIONS LAND CRUISER	Boîte automatique 6 rapports à commande séquentielle, HAC/DAC et S&S (sur LeCap et Life 3 portes)	W 244-245					11	2 000,00€
	Boîte automatique 6 rapports à commande séquentielle, HAC/DAC, S&S et blocage automatique du différentiel arrière (sur LeCap et Life 5 portes)	W 248-249					11	2 340,00€
	Boîte automatique 6 rapports à commande séquentielle, HAC/DAC, Toyota Safety Sense et S&S (sur Légende 3 portes) (1)	W 241					11	2 900,00€
	Boîte automatique 6 rapports à commande séquentielle, HAC/DAC, Toyota Safety Sense, S&S et blocage automatique du différentiel arrière (sur Légende 5 portes) (1)	W 246-248					11	3 240,00€
	Pack 7 places (sur Légende 5 portes et Lounge 5 portes) : 3ème rangée de sièges rabattables manuellement et airbags rideaux jusqu'à la 3ème rangée de sièges (implique la climatisation trizone sur Légende 5 portes). (1)	W						1 900,00€
	Pack 7 places (sur Lounge Pack Techno) : 3ème rangée de sièges rabattables électriquement et airbags rideaux jusqu'à la 3ème rangée de sièges (1)	W						2 600,00€
Peinture Blanc Nacré (070)							1 350,00€	
Peinture métallisée							1 050,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

HIGHLANDER Hybride MY24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes / 7 places	HIGHLANDER Hybride AWD-i 248 ch Design Business (réservée aux professionnels) HIGHLANDER Hybride AWD-i 248 ch Lounge	(1) 157 (1) 157	157 157-159	3 552 € 3 552 €	6 150 € 6 150 €	9 702 € 9 702 €	10 10	68 000,00€ 71 000,00€
OPTIONS HIGHLANDER	Toit panoramique ouvrant électriquement (<i>sur Lounge</i>) Peinture premium (<i>Bleu Horizon, Rouge Allure, Blanc Lunaire</i>) Peinture métallisée (<i>Noir Attitude gratuite</i>) Marchepieds Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)		W W					1 500,00€ 1 350,00€ 1 050,00€ 850,00€ 240,00€

W = options avec impact CO2 WLTP
(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

HIGHLANDER Hybride MY23

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes / 7 places	HIGHLANDER Hybride AWD-i 248 ch Design Business (réservée aux professionnels) HIGHLANDER Hybride AWD-i 248 ch Lounge	(1) 158 (1) 158	158 158-160	3 784 € 3 784 €	6 150 € €6 150	9 934 € 9 934 €	10 10	65 600,00€ 68 600,00€
OPTIONS HIGHLANDER	Toit panoramique ouvrant électriquement (<i>sur Lounge</i>) Peinture premium (<i>Bleu Horizon, Rouge Allure, Blanc Lunaire</i>) Peinture métallisée (<i>Noir Attitude gratuite</i>) Marchepieds Programme "Toyota Experience" (réservé aux professionnels)		W W					1 500,00€ 1 350,00€ 1 050,00€ 850,00€ 240,00€

W = options avec impact CO2 WLTP
(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVELLE TOYOTA GR YARIS MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km) (données sous réserve d'homologation)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) (données sous réserve d'homologation)	Bonus / Malus Ecologique WLTP	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
3 Portes	Toyota GR Yaris 1,6L Boite manuelle	197	197	60 000 €	0 €	60 000 €	17	46 300,00€
	Toyota GR Yaris 1,6L Boite automatique	215	215	60 000 €	0 €	60 000 €	17	48 800,00€
Editions spéciales* (sous réserve d'attribution)	Toyota GR Yaris 1,6L Boite manuelle edition Ogier	197	197	60 000 €	0 €	60 000 €	17	69 000,00€
	Toyota GR Yaris 1,6L Boite manuelle edition Rovannerä	198	198	60 000 €	0 €	60 000 €	17	69 000,00€
*éditions sous réserve d'attribution selon procédure dédiée, gérée par Toyota France. Non commandable via BACS / DCS								
OPTIONS GR YARIS	Pack techno							1 200,00€
	Jantes forgées Track 18"							2 500,00€
	Peinture Métallisée							600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) / Rouge Intense (3U5) / Gris Platine (1L5)							800,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
 En vigueur au 3 Mai 2024
 France Métropolitaine N°1217



VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA GR YARIS (dans la limite des stocks disponibles)

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC	
3 Portes	Toyota GR Yaris 1,6L Pack Premium	(1) 186	186	35 346 €	0 €	35 346 €	15	37 400,00€	
	Toyota GR Yaris 1,6L Track	(1) 186	186	35 346 €	0 €	35 346 €	15	39 400,00€	
OPTIONS GR YARIS	Peinture Métallisée Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) & Rouge Intense (3U5)								600,00€ 800,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles.

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA GR SUPRA MY24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km) ^W (Données sous réserve d'homologation définitive)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W (Données sous réserve d'homologation définitive)	Bonus / Malus Ecologique WLTP	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC	
3 Portes	Toyota GR Supra 2,0 L safety	161	161	4 543 €	0 €	4 543 €	15	58 600,00€	
	Toyota GR Supra 2,0 L	161	161	4 543 €	0 €	4 543 €	15	57 600,00€	
	Toyota GR Supra 2,0 L Pack Premium	161	161	4 543 €	0 €	4 543 €	15	62 600,00€	
	Toyota GR Supra 3,0 L	183	183	28 413 €	0 €	28 413 €	23	69 600,00€	
	Toyota GR Supra 3,0 L Pack Premium	183	183	28 413 €	0 €	28 413 €	23	71 600,00€	
	Toyota GR Supra 3,0 L Pack Premium - Boite Manuelle	198	198	60 000 €	0 €	60 000 €	23	69 300,00€	
OPTIONS									
GR SUPRA	Peinture Métallisée								1 000,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles.

Cachet Concessionnaire

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TOYOTA GR SUPRA MY23 (dans la limite des stocks disponibles)

3 Portes	Toyota GR Supra 2,0 L	(1)	161	161	4 543 €	0 €	4 543 €	15	56 400,00€
	Toyota GR Supra 2,0 L Pack Premium	(1)	161	161	4 543 €	0 €	4 543 €	15	61 400,00€
	Toyota GR Supra 3,0 L	(1)	183	183	28 413 €	0 €	28 413 €	23	68 400,00€
	Toyota GR Supra 3,0 L Pack Premium	(1)	183	183	28 413 €	0 €	28 413 €	23	70 400,00€
	Toyota GR Supra 3,0 L Pack Premium - Boite Manuelle		198	198	60 000 €	0 €	60 000 €	23	68 100,00€
OPTIONS									
GR SUPRA	Peinture Prominence Red								400,00€
	Peinture Métallisée								1 000,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles.

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



VÉHICULES PARTICULIERS

Nouveau PROACE CITY VERSO MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids** (selon option)	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE CITY VERSO MEDIUM	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1) 143	143	1 276 €	0 €	1 276 €	6	25 900,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Executive	(1) 144	144	1 386 €	0 €	1 386 €	6	29 400,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Lounge	(1) 145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	6	32 900,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1) 139	139	898 €	0 €	898 €	5	26 850,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Executive	(1) 140	140	983 €	0 €	983 €	5	30 350,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Lounge	(1) 141	141	1 074 €	0 €	1 074 €	5	33 850,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Dynamic	(1) 152	152	2 544 €	0 €	2 544 €	7	28 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Executive	(1) 154	154	2 918 €	0 €	2 918 €	7	31 950,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Lounge	(1) 154	154	2 918 €	0 €	2 918 €	7	35 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	(1) 145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	7	30 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Executive	(1) 145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	7	33 950,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Lounge	(1) 153	153	2 726 €	0 €	2 726 €	7	37 450,00€
	PROACE CITY VERSO LONG	PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1) 146	De 146 à 150	De 1629€ à 2049€	0 à 510€	De 1629€ à 2559€	6
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Executive		(1) 147	De 147 à 153	De 1761€ à 2726€	0 à 510€	De 1761€ à 3236€	6	30 400,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Lounge		(1) 147	De 147 à 154	De 1761€ à 2918€	0 à 510€	De 1761€ à 3428€	6	33 900,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Dynamic		(1) 143	De 143 à 144	De 1276€ à 1386€	0 à 510€	De 1276€ à 1896€	5	27 850,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Executive		(1) 143	De 143 à 145	De 1276€ à 1504€	0 à 510€	De 1276€ à 2014€	5	31 350,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Lounge		(1) 143	De 143 à 146	De 1276€ à 1629€	0 à 510€	De 1276€ à 2139€	5	34 850,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Dynamic		(1) 147	De 147 à 151	De 1761€ à 2370€	0 à 510€	De 1761€ à 2880€	7	29 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Executive		(1) 148	De 148 à 151	De 1901€ à 2370€	0 à 510€	De 1901€ à 2880€	7	32 950,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Lounge		(1) 148	De 148 à 152	De 1901€ à 2544€	0 à 510€	De 1901€ à 3054€	7	36 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic		(1) 148	De 148 à 150	De 1901€ à 2049€	0 à 510€	De 1901€ à 2559€	7	31 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Executive		(1) 148	De 148 à 151	De 1901€ à 2370€	0 à 510€	De 1901€ à 2880€	7	34 950,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Lounge		(1) 148	De 148 à 152	De 1901€ à 2544€	0 à 510€	De 1901€ 3054€	7	38 450,00€
OPTIONS PROACE CITY VERSO		7 places : 2 sièges individuels arrière extractibles (rang 3) (uniquement sur Long)						
	Toyota Traction Select (uniquement sur la finition Lounge)							350,00€
	Peinture métallisée							650,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des Impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE CITY VERSO MC23 - dans la limite des stocks disponibles

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE CITY VERSO MEDIUM	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1) 146	De 146 à 148	de 1629€ à 1901€	0 €	de 1629€ à 1901€	6	25 260,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Executive	(1) 148	De 148 à 150	de 1901€ à 2049€	0 €	de 1901€ à 2049€	6	29 750,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Design	(1) 148	De 148 à 151	de 1901€ à 2370€	0 €	de 1901€ à 2370€	6	31 080,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1) 141	De 141 à 144	de 1074€ à 1386€	0 €	de 1074€ à 1386€	5	26 210,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Executive	(1) 143	De 143 à 146	de 1276€ à 1629€	0 €	de 1276€ à 1629€	5	30 700,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Design	(1) 143	De 143 à 146	de 1276€ à 1629€	0 €	de 1276€ à 1629€	5	32 030,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	(1) 146	De 146 à 149	de 1629€ à 2049€	0 €	de 1629€ à 2049€	7	29 810,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Executive	(1) 148	De 148 à 151	de 1901€ à 2370€	0 €	de 1901€ à 2370€	7	34 300,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Design	(1) 148	De 148 à 152	de 1901€ à 2544€	0 €	de 1901€ à 2544€	7	35 630,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Dynamic	(1) 147	De 147 à 149	de 1761€ à 2049€	0 €	de 1761€ à 2049€	7	27 810,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Executive	(1) 149	De 149 à 151	de 2049€ à 2370€	0 €	de 2049€ à 2370€	7	32 300,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Design	(1) 149	De 149 à 152	de 2049€ à 2544€	0 €	de 2049€ à 2544€	7	33 630,00€
	PROACE CITY VERSO LONG	PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1) 147	De 147 à 150	de 1761€ à 2049€	0 €	de 1761€ à 2049€	6
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Executive		(1) 149	De 149 à 152	de 2049€ à 2544€	0 €	de 2049€ à 2544€	6	30 750,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Design		(1) 149	De 149 à 153	de 2049€ à 2726€	0 €	de 2049€ à 2726€	6	32 080,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Dynamic		(1) 143	De 143 à 144	de 1276€ à 1386€	0 €	de 1276€ à 1386€	5	27 210,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Executive		(1) 145	De 145 à 146	de 1504€ à 1629€	0 €	de 1504€ à 1629€	5	31 700,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Design		(1) 145	De 145 à 147	de 1504€ à 1761€	0 €	de 1504€ à 1761€	5	33 030,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic		(1) 148	De 148 à 151	de 1901€ à 2370€	0 €	de 1901€ à 2370€	7	30 810,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Executive		(1) 150	De 150 à 153	de 2049€ à 2726€	0 €	de 2049€ à 2726€	7	35 300,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Design		(1) 150	De 150 à 153	de 2049€ à 2726€	0 €	de 2049€ à 2726€	7	36 630,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Dynamic		(1) 148	De 148 à 150	de 1901€ à 2049€	0 €	de 1901€ à 2049€	7	28 810,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Executive		(1) 150	De 150 à 152	de 2049€ à 2544€	0 €	de 2049€ à 2544€	7	33 300,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Design		(1) 150	De 150 à 153	de 2049€ à 2726€	0 €	de 2049€ à 2726€	7	34 630,00€

(1) Puissance Administrative
(**) Préparation, Transport, Plaques de police vtd inclus, Hors carte grise et vignette
(***) Prix Client Indicatif Conseillé, en Euros



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024

France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

OPTIONS PROACE CITY VERSO

7 places : 2 sièges individuels arrière (rang 3) amovibles et rabattables (sur Dynamic, Executive, Design)	W
Pack Techno : Système de navigation Pro-Touch avec écran tactile 8", Smart Entry and Start, détecteur d'angles morts et radars latéraux (sur Executive)	W
Pack Assist: Régulateur de vitesse adaptatif, Détecteur d'angles morts, Aide au stationnement latéral (sur Design)	W
Système de navigation Pro-Touch avec écran tactile 8" et connectivité smartphone (MirrorLink®, Apple CarPlay™ et Android Auto™) (sur Dynamic)	W
Toit panoramique (indisponible sur Long) (incompatible avec l'option 7 places) (sur Executive et Design)	W
Toyota Traction Select (sur Design)	
Peinture métallisée	

750,00€
1 700,00€
650,00€
600,00€
750,00€
360,00€
650,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



Nouveau PROACE CITY VERSO Electric MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE CITY VERSO Electric MEDIUM	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Dynamic	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	40 295,00€
	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Executive	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	43 795,00€
	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Lounge	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	47 295,00 €
PROACE CITY VERSO Electric LONG	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Dynamic	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	41 295,00 €
	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Executive	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	44 795,00 €
	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Lounge	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	48 295,00 €
Bonus écologique prévisionnel, sous réserve de confirmation du décret.								
OPTIONS PROACE CITY VERSO Electric	7 places : 2 sièges individuels extractibles arrière (rang 3) (sur Long Dynamic et Long Executive uniquement)							750,00€
	Toyota Traction Select (sur Lounge uniquement)							350,00€
	Peinture métallisée							650,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



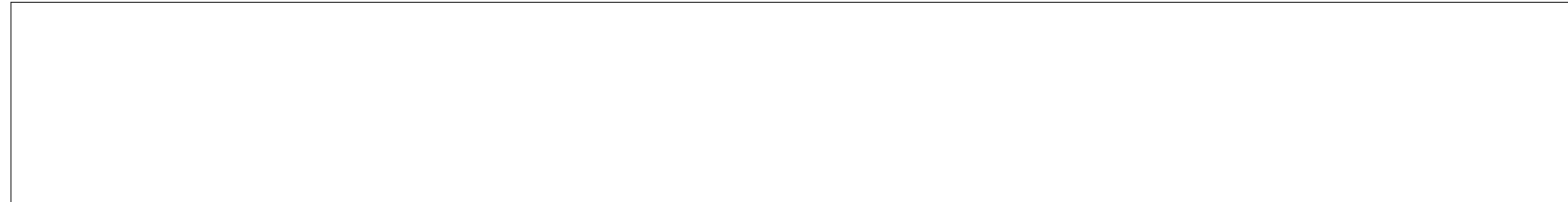
TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
 En vigueur au 3 Mai 2024
 France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU PROACE COMBI Electric MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI Electric	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh PROACE COMBI Electric Long 75kWh	0 0	0 0	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	04 04	61 120,00€ 62 560,00€
OPTIONS PROACE COMBI Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire



*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



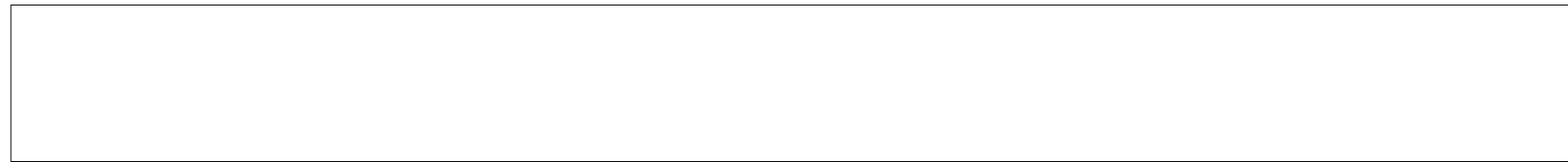
TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU PROACE COMBI MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI	PROACE Combi Medium 2.0L 140 D-4D	193	De 193 à 194	55 023 €	80 €	55 103 €	08	43 710,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 140 D-4D	196	De 196 à 197	60 000 €	380 €	60 380 €	08	45 150,00€
OPTIONS PROACE COMBI	Deuxième porte latérale coulissante Pack Navigation : Combiné d'instrumentation 10", Ecran tactile 10" avec connectivité smartphone (Apple CarPlay, Android Auto et Mirror Link), Système de navigation Peinture métallisée <i>Données CO2 et poids en attente d'homologation.</i>							420,00€ 1 800,00€ 700,00€

Cachet Concessionnaire



*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



NOUVEAU PROACE VERSO Electric MC24

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO Electric MEDIUM	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	4	59 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	4	65 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	4	62 610,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	4	68 610,00€
PROACE VERSO Electric LONG	PROACE Verso Electric Long 50kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	4	61 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	4	67 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	4	64 050,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	4	70 050,00€
OPTIONS PROACE VERSO Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.
- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

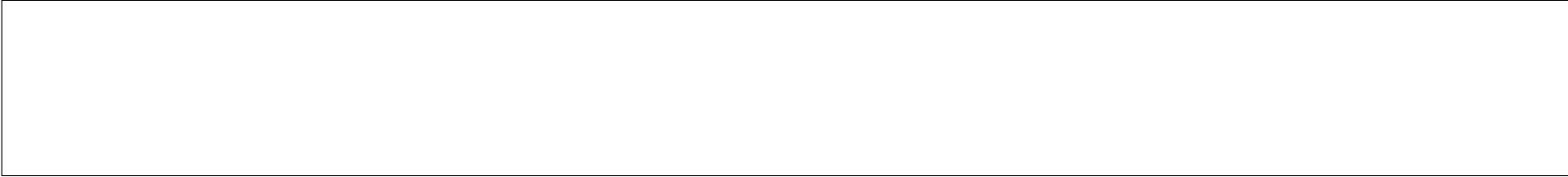
VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU PROACE VERSO MC24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP**	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO MEDIUM	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D Dynamic	193	197	55 023 €	80 €	55 103 €	08	52 150,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D Executive	193	197	55 023 €	0 €	55 023 €	08	54 530,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	194	195	60 000 €	390 €	60 390 €	10	55 750,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA Executive	194	195	60 000 €	390 €	60 390 €	10	58 130,00€
PROACE VERSO LONG	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D Dynamic	194	De 196 à 200	60 000 €	380 €	60 380 €	08	53 590,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D Executive	194	202	60 000 €	230 €	60 230 €	08	55 970,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	194	De 195 à 196	60 000 €	420 €	60 420 €	10	57 190,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA Executive	194	202	60 000 €	420 €	60 420 €	10	59 570,00€
OPTIONS PROACE VERSO	9 places (sur Dynamic Long)							200,00€
	Peinture métallisée							700,00€

Données CO₂ et poids en attente d'homologation.

Cachet Concessionnaire



*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU PROACE VERSO TPMR MC24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI DIESEL	PROACE Combi Medium 2.0L 140 D-4D 6 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	55 600,00€
	PROACE Combi Medium 2.0L 180 D-4D BVA 6 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	08	59 200,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 140 D-4D 8 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	60 400,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 180 D-4D BVA 8 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	08	64 000,00€
PROACE COMBI EV	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh 6 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	73 500,00€
	PROACE COMBI Electric Long 75kWh 8 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	78 140,00€
PROACE VERSO DIESEL	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D 5 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	64 000,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA 5 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	67 600,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D 7 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	68 800,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA 7 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	72 400,00€
PROACE VERSO EV	PROACE VERSO Electric Medium 75kWh 5 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	77 620,00€
	PROACE VERSO Electric Long 75kWh 7 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	82 260,00€

OPTIONS PROACE VERSO	Peinture métallisée	700,00€
----------------------	---------------------	---------

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ
En vigueur au 3 Mai 2024
France Métropolitaine N°1217

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO TPMR MC23 - dans la limite des stocks disponibles

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI DIESEL	PROACE Combi Medium 2.0L 140 D-4D 6 Places TPMR	(1) 184	184	0 €	0 €	0 €	08	57 400,00€
	PROACE Combi Medium 2.0L 180 D-4D BVA 6 Places TPMR	(1) 185	185	0 €	0 €	0 €	08	61 000,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 140 D-4D 8 Places TPMR	(1) 184	184	0 €	0 €	0 €	08	61 600,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 180 D-4D BVA 8 Places TPMR	(1) 185	185	0 €	0 €	0 €	08	65 200,00€
PROACE COMBI EV	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh 6 Places TPMR	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	73 500,00€
	PROACE COMBI Electric Long 75kWh 8 Places TPMR	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	77 700,00€
PROACE VERSO DIESEL	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D 5 Places TPMR	(1) 191	191	0 €	0 €	0 €	08	65 000,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA 5 Places TPMR	(1) 195	195	0 €	0 €	0 €	10	68 600,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D 7 Places TPMR	(1) 191	191	0 €	0 €	0 €	08	68 360,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA 7 Places TPMR	(1) 195	195	0 €	0 €	0 €	10	71 960,00€
PROACE VERSO EV	PROACE VERSO Electric Medium 75kWh 5 Places TPMR	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	77 620,00€
	PROACE VERSO Electric Long 75kWh 7 Places TPMR	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	81 820,00€

OPTIONS PROACE VERSO	Peinture métallisée (1) Dans la limite des stocks disponibles	700,00€
----------------------	--	---------

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.
Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.
Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.
Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.